

Séance extraordinaire
14 avril 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue à la salle du Conseil, située au 10, rue Louis-Charles-Panet, le mardi 14 avril 2026 à 18 h 30.

Sont présents les Conseillers suivants :

District numéro 1 : Sophie Malo
District numéro 2 : Gabriel Arteau
District numéro 3 : Françoise Boudrias
District numéro 5 : Johanne Fuoco
District numéro 6 : Annie Guimond

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Hugues Hénault.

Est également présent :

Monsieur Philippe Pichet, directeur général et greffier-trésorier par intérim, agissant à titre de secrétaire de l'assemblée

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits. Seuls les sujets mentionnés à cet avis de convocation ne seront traités lors de la présente séance.

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- 01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02- **EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**
- 03- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 04- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2026-04-107

01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Johanne Fuoco
Appuyé par madame Annie Guimond
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2026-04-108

02- **EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**

ATTENDU la résolution numéro 2026-01-010 désignant monsieur Philippe Pichet en tant que directeur général et greffier-trésorier par intérim et qu'il exerce ces fonctions depuis le début du mandat d'intérim ;

ATTENDU que ce mandat prenait fin le 21 avril 2026 selon le contrat de services intervenu entre la Municipalité de Sainte-Mélanie et le Réseau du Conseil des Sages;

ATTENDU que le Conseil municipal est grandement satisfait du rendement du directeur-général et greffier-trésorier par intérim ;

ATTENDU que le Conseil municipal souhaite lui offrir un contrat à durée déterminée d'un (1) an à titre de directeur général et greffier-trésorier, en reconnaissance de son expérience et de la stabilité administrative qu'il assure à la Municipalité ;

ATTENDU que ce dernier a accepté d’occuper le poste de directeur général et greffier-trésorier à temps plein pour une durée d’un (1) an afin d’assurer une stabilité administrative;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par madame Sophie Malo
Appuyé par madame Françoise Boudrias
Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

D’ABROGER la résolution numéro 2026-04-087;

D’EMBAUCHER monsieur Philippe Pichet au poste de directeur général et greffier-trésorier pour une période déterminée d’un an à compter du 22 avril 2026 en vertu d’un contrat d’emploi qui sera convenu et signé entre la Municipalité et monsieur Pichet ;

QUE le Conseil municipal de Sainte-Mélanie mandate et autorise monsieur Hugues Hénault, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité aux fins de la présente.

Adoptée

03- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 18h33.

Le maire invite les citoyens et citoyennes à la période de questions et aucune question n’est posée.

La période de questions est close à 18h33.

2026-04-109

04- LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Annie Guimond
Appuyé par madame Johanne Fuoco
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :

QUE la séance soit levée à 18h33.

Adoptée

Hugues Hénault
Maire

Philippe Pichet
Directeur général et greffier-trésorier par intérim